Christophe, apportèrent leur concours, ce qui augmenta encore le caractère artistique de l'ensemble.

La marche ascendante se poursuivit chaque année et, en 1932, la salle des fêtes de St-Christophe se révélait trop petite pour contenir la foule des spectateurs.

C'est pourquoi cette année, celle de la dixième représentation, les organisateurs ont choisi une scène plus spacieuse pour la représentation: le Théâtre Concordia.

Ainsi que nous l'avons dit, S. Em. le Cardinal Liénart, qui a lui-même encouragé cette entreprise, alors qu'il était doyen de St-Christophe, a promis sa présence à la représentation du 2 avril. Cette marque insigne de sympathie, sera pour les organisateurs et les acteurs un précieux encouragement et elle consacrera le plein succès des représentations de 1933, sur lesquelles nous donnerons sous peu quelques détails.

**TAPIS fin série 130.** R. Racine, Tg. 43538

## AUX AMIS DE TOURCOING

### L'exposition locale de peinture et sculpture 1933

Ainsi que nous l'avons annoncé, les « Amis de Tourcoing » organisent à la Galerie Van Oost, rue de Tournai, une exposition de peinture et sculpture, qui aura lieu du 2 au 10 avril.

Cette exposition est exclusivement réservée aux peintres nés à Tourcoing ou dans les cantons de Tourcoing, professeurs ou anciens élèves de l'Ecole des Beaux-Arts de Tourcoing ou habitant Tourcoing, ou encore, exceptionnellement, personnellement invités de par leur notoriété.

Les artistes récompensés aux Salons de Paris ou y ayant déjà exposé deux fois sont admis d'office.

Les autres peintres désirant exposer devront soumettre leur envoi à l'approbation d'un jury choisi au sein de la Commission artistique des « Amis de Tourcoing ». Les envois de copies ne seront pas acceptés. Il est toutefois bien entendu qu'ils doivent être avant tout dans le cas du paragraphe I des conditions d'admission.

**Peinture.** — La superficie totale des toiles à exposer ne devra pas excéder 3 mètres carrés par artiste. Le jury se réserve le droit de diminuer la surface réservée aux peintres ou de leur en accorder davantage suivant la place dont il pourra disposer.

**Sculpture.** — Les œuvres de sculpture ne devront pas avoir plus d'un mètre dans leurs plus grandes dimensions.

Un droit de 10 fr. par exposant sera perçu pour l'accrochage.

Les peintres admis d'office devront envoyer leurs œuvres le 31 mars, entre 14 et 16 h., à la Galerie Van Oost, rue de Tournai, 30.

Les autres peintres devront déposer leurs œuvres le 20 mars de 10 h. à 12 h., et de 14 h. à 16 h., au siège des « Amis de Tourcoing », 32, rue de Wattly.

**Les plus beaux Tissus** aux plus bas prix. **V. Ledue, 15, Place République, Tg. 1944**

## Une collision d'autos

Mercredi à 16 h. 30, une automobile de la maison Vanthore-Wallaert, négoce de vins à Linselles, conduite par M. Monet, 60 ans, domicilié 61, rue Jean-Jaurès à Croix, venant de la rue Léon-Salembien s'engageait sur l'avenue Gustave-Dron qu'elle se disposait à traverser. A ce moment, un camion de la maison Caby et Cie, de Saint-André, piloté par le chauffeur, M. Maurice Laheye, 32 ans, demeurant rue du Béguinage à Lille venait de la gare et se dirigeait vers la place de Tourcoing quand le camion accrocha par l'avant gauche, la roue arrière gauche de l'automobile et la renversa. Celle-ci décrivit deux ou trois « sobells » dans l'espace et vint reprendre contact avec le sol sur le trottoir opposé, tandis que le camion allait s'enfoncer dans la barricade qui clôture les terrains non situés à cet endroit.

Les dégâts matériels ne furent cependant pas très importants et malgré la violence du choc il n'y eut aucun blessé.

### APRES LE BAPTEME DE LA PETITE ANDRÉE SORY

Nous avons relaté, il y a huit jours, la touchante cérémonie qui s'est déroulée en l'église Saint-Christophe, sous la présidence du Cardinal Liénart, où a été célébré le baptême de la petite Andrée Sory, dernière d'une famille de dix enfants, qui eut le bonheur d'avoir comme parrain le Président de la République, représenté par M. J. Maurel, président des « Amis de Tourcoing. »

Comme suite à cette représentation, M. J. Maurel vient de recevoir une lettre autographe, ainsi conçue:

« Tous mes remerciements pour votre aimable attention, à l'occasion du baptême de la jeune Andrée Sory. — **A. Lebrun.** »

### LES SOIRÉES RÉCRÉATIVES DE LA FÉDÉRATION des AMICALES

La série des dix concerts gratuits organisée par la Fédération des Amicales dans les écoles ayant donné leur adhésion, se poursuit avec succès. La troisième représentation aura lieu le samedi 11 mars, à 20 h. 30, dans la salle des fêtes de l'Ecole Condorcet, rue de la Latte.

Les parents et élèves, ainsi que les Amicalistes et amis de l'école, sont cordialement invités.

Etant donné la variété du programme, la valeur des artistes, nul doute que cette soirée n'obtienne le même succès que les précédentes.

### Le concert de gala Gustave Dron

C'est ce jeudi à 20 h., qu'aura lieu au Théâtre Municipal, la soirée récréative au cours de laquelle M. Lebbé, directeur général de l'enseignement technique, « citoyen honoraire de Tourcoing », parlera de l'œuvre de Gustave Dron.

Rappelons que l'entrée est gratuite et ouverte à tous nos concitoyens.

Les amis que M. Dron comptait parmi les Tourquennois sont invités à rendre hommage à sa mémoire en assistant à cette manifestation.

Rappelons que cette fête est le prélude de la journée Gustave Dron de dimanche prochain, et des souscripteurs iront à domicile recueillir l'obole de chacun.

### La nouvelle Commission de la Fanfare « Les Intimes »

La fanfare « Les Intimes » dans sa réunion de mardi a nommé son Conseil d'administration comme suit: MM. président actif, Jules Delbecq; vice-président, Albert Cérette et Georges Matthys; secrétaire général, Henri Remmaert; trésorier, Jules Penez; trésorier-adjoint, Fernand Bernard; secrétaire-adjoint, Arthur Caillaux; chef de matériel, Omer Vanneuvenn; bibliothécaire, Augustin Mouton; habillement, Louis Delest; commissaires, MM. H. Prouvost, J. Demalander et G. Merécaux; chef-directeur, Ch. Béhiers; sous-chef, Victor Scohy; porte-drapeau, Alphonse Dolfenterie.

Le président fit l'éloge de la composition du nouveau conseil d'administration et demanda à chacun le dévouement nécessaire pour maintenir la valeur artistique et le bon renom de la fanfare « Les Intimes ».

### La prochaine réunion des Poilus d'Orient

La réunion générale du groupe aura lieu dimanche prochain, à 9 h. 30, en la salle du Grand Café. Afin de faciliter le retrait des cartes 1933, une permanence fonctionnera au siège, Café Blauwe, samedi de 15 à 19 h. Les sociétaires sont invités à retirer leur carte qui sera exigée pour la participation à la tombola.

### Attention aux excès de vitesse

Mercredi au cours d'un service effectué par la police municipale dix contraventions ont été relevées contre des automobilistes qui roulaient à des vitesses variant de 36 à 60 kilomètres à l'heure.

En outre, de nombreuses observations ont été faites pour infractions diverses au Code de la route.

### Un cycliste est renversé et blessé par une automobile

Mercredi vers 9 h. 30, une automobile venant de Lille, se disposait à s'arrêter rue Charles-Wattine, face au garage Leman. Un cycliste, M. Charles Butey, 33 ans, maçon, demeurant avenue de la Petite-Hollande, 89, à Marcq-en-Barœul, roulant à cet endroit en bordure du trottoir fut accroché par le garde-boue arrière de l'automobile et renversé sur la chaussée.

Relevé par l'automobiliste, M. Hubert Cambray, 27 ans, représentant, demeurant 12, rue de Bradford, à Tourcoing, il fut conduit chez M. le docteur Dujardin, qui lui donna les soins nécessaires.

Le blessé se plaint de douleurs à la jambe gauche, mais son état ne fut pas jugé inquiétant et il put regagner son domicile.

### La fraude

Les douaniers de service à la frontière ont arrêté et remis entre les mains de la gendarmerie, Esther Joston, 22 ans, demeurant 2, rue du Bois, à Mouscron, qui était porteuse de 2 kilos de tabac belge.

**LES SECOURS AUX CHOMEURS.** — Des dons en nature et en espèces sont parvenus au Comité de la part de: Ets Christory, rue de Renaix, 50 frs; Docteur Debuchy, rue de Guisnes, 25 frs; Anonyme, rue des Urselines, 50 frs; Anonyme, rue d'Elbeuf, 20 frs; Moulin-Vernier, rue de Roncq, 50 frs; Lacroix, chocolaterie, 1, rue des Palmiers, 20 frs; Lepoutre-Six, rue de Mouvaux, 20 frs; Deurmont-Joire, boulevard Gambetta, 20 frs; Guéraut, 84, rue du Flocon, 50 frs march.; Dumortier, 210, rue du Flocon, 30 frs march; Marquaille, 83, rue du Moulin, 30 frs march.; Liénard, 50, rue de Mouvaux, 15 frs march; Wante, 30, rue de Mouvaux, 20 frs march.; Vandercheelden, 42, rue de Mouvaux, 20 frs march.; Dupureur, 51, rue de Mouvaux, 25 frs march.; Lecomte, 59, rue de Mouvaux, 50 frs march.; Vanderschaeghe, 138, rue de Mouvaux, 12 frs march.; Vandermarlière, 153 rue de Mouvaux, 100 frs march.; Seyne, cinéma, rue Houchard, 25 frs; Confiserie Stacques, boulevard de la Marne, 20 frs.

Bauduin et Dubreille, rue Claude Bernard, 100 frs; Era, Grand'Place, 15 frs; Anonyme, rue Chanzy, 20 frs; Gutkind, 37, rue des Ursulines, 50 frs; Debeyer et Pluquet, garagistes, rue Winoc-Chocquel, 20 frs; Debuchy, rue Houchard, 25 frs; Les Tissus Français, 2rue des Piats, 20 frs; Ghesquière, 57, rue du Beau Laurier, 25 frs march.; Boulois, 9, rue du Luxembourg, 20 frs march; Albert Honoré, Place de la Victoire, 38 frs; Veuve Malfait, 26, place de la Victoire, 20 frs march.; Mercedès, rue St-Jacques, 70 frs march.; Lecouart, rue Winoc-Chocquel, 25 frs march.; Castelain, rue du Collecteur, 100 frs march.; Pluquet, rue du Commandant Driant, 30 frs march.; Dhalluin, rue de Renaix, 30 frs march.; Eggermont, rue des Piats, 20 frs march.; Peuning, lingerie, rue de Tournai, 1 lot de chapeaux et tabliers; Blondeau, rue de Tournai, 35 frs march.; Warhem, rue des Archers, 20 frs march.; Flavigny, rue de l'Hôtel de Ville, 25 frs march.; Flipo, rue de Tournai, 20 frs march.

Subst, crémerie, rue des Archers, 20 frs march.; Tack et Boutten, rue de Tournai, 50 frs march.; P. Montagne, rue de Tourl'Espierre, 13 frs march.; Paris-Primeurs, 83 nai, 25 frs march.; Coppens, 6, rue de rue du Brun-Pain, 20 frs march.; Au Mimosa, 37, rue du Brun-Pain, 25 frs march.; Seys, 44, rue du Brun-Pain, 20 frs march.; Prouvost-Motte, 2, rue du Blanc-Seau, 20 frs march.; Doneubourg, bonneterie, 322, rue du Blanc-Seau, 116 frs march.; Deschamps, 3, rue du Blanc-Seau, 20 frs march.; Amicale des Facteurs de Tourcoing, 150 frs; La Prévoyance, 50 frs; Sion frères, rue du Général Drouot, 20 frs; Caulliez frères, chaussée M. Berthelot, 50 frs; J. Flament et fils, chaussée M. Berthelot, 50 frs; Cyrille Bonque, rue du Brun-Pain, 50 frs; Desbouvries père et fils, 20, rue du Blanc-Seau, 25 frs.

**LA VENTE AUX HALLES.** — Marchandises vendues à la criée le 8 mars. — Poireaux, 1.90 à 2.10 la botte; pommes de terre, 0.80 à 1.00 le kg; choux de Bruxelles, 2.20 le kg; mâche, 5.00 à 5.30 le kg; chicons, 2.10 le kg; céleris, 0.35 la pièce; oranges, 1.75 à 2.30 le kg; mandarines, 2.00 à 2.10 le kg; bananes, 21.00 à 24.00 la caisse; figues, 2.80 à 3.00 le kg; pommes, 1.50 le kg; camenberts, 1.60 la pièce; pont l'évêque, 1.50 le kg; gouds, 3.00 à 4.75 le kg; hollande, 9.25 à 13.00 le kg; beurre, 10.00 à 19.00 le kg; petits pois en conserve, 1.50 la boîte; fleurs, 13.00 à 22.00 le panier; merluches, 3.20 à 3.90 le kg; cabillauds, 4.00 le kg; merlans, 2.60 le kg; grondins, 1.80 le kg; rays, 1.40 le kg; crevettes, 6.00 le kg; harengs salés, 47.00 le fût; morue, 3.25 le kg.

**CLIQUE SCOLAIRE.** — Ce jeudi à 19 h., répétition générale au siège, rue de la Fin de la Guerre. Les clairons qui voudraient se faire inscrire pourront le faire de 19 à 20 h. Les sociétaires sont priés de remettre leur demande de places pour le concert. Entraînement de la section de concours.

**A LA SECTION LOCALE DE LA MILICE SOCIALISTE NATIONALE.** — On nous informe qu'une permanence fonctionnera le mardi de 18 à 20 h. et le samedi de 16 à 18 h., 16, rue J.-et P.-Dervaux. Tous renseignements seront donnés sur le parti.

**CERCLE ORPHEONIQUE « L'AMITIE ».** — Ce soir jeudi, à 20 h., au local, répétition obligatoire pour les barytons et basses; le samedi 11, à 20 h. 15, répétition partielle pour tous les ténors et à 20 h. 30, ensemble. Communications très importantes.

**CERCLE SYMPHONIQUE SAINT-ELOI.** — Ce soir jeudi, à 20 h., répétition générale au siège, 71, rue de Ries.

**HARMONIE DES AMICALES LAIQUES.** — Ce soir jeudi, à 19 h. 45, au local, 57, rue du Haze, répétition générale. Nouveau programme.

**CHORALE LA VOIX DU COMBATTANT.** — Ce jeudi à 20 h., au siège, répétition.

**THE EXCENTRIC-JAZZ.** — Ce jeudi à 19 h. 30, répétition obligatoire au siège, rue de la Croix-Rouge.

**JERRY-JAZZ.** — Ce jeudi à 20 h. 30, réunion de la Commission avant la répétition. Présence obligatoire.

## MARCQ-EN-BARŒUL

### UNE FEMME EST TAMPONNÉE PAR UNE AUTO AU CROISÉ-LAROCHE

Mercredi vers 21 h., une domestique polonaise, Mlle Clara Lazczyzkie, au service de M. Crépel, 16, boulevard de Tourcoing, traversait le Grand Boulevard, au Croisé-Laroche, lorsqu'elle fut tamponnée par une automobile conduite par M. Pierre Bouteau, conducteur, 79, rue Jeanne-Maillotte, à La Madeleine.

Quand après avoir encore parcouru une certaine distance, l'auto tamponneuse s'arrêta, on dégagea la blessée qui se trouvait accrochée au phare. Elle fut transportée au Café de l'Etoile du Croisé, où M. le docteur Masson vint lui prodiguer des soins. Le praticien releva une blessure à l'arcade sourcilière droite et un grave hématome à la cuisse droite. De plus, deux incisives avaient été brisées.

La blessée fut transportée au domicile de ses patrons, tandis que le garde Lepiez ouvrait une enquête pour établir les responsabilités de cet accident.

### Au Buisson, un charretier roule sous son tombereau

Un accident d'une certaine gravité s'est produit mercredi vers 16 h. dans le quartier du Buisson, sur une chaussée latérale longeant le Grand Boulevard.

Un charretier, M. Félix Cattieu, 56 ans, demeurant à Lille, 30, rue François-de-Bar, conduisait un tombereau attelé d'un cheval. Soudain, pour une cause inconnue, il perdit l'équilibre et roula sous le véhicule. Fort heureusement le tombereau n'était pas lourdement chargé et bien qu'ayant eu les jambes et la main gauche coincées sous les roues, M. Catteau ne fut pas gravement blessé. Il reçut les soins de M. le docteur Leplat; il porte des contusions à la jambe droite et au mollet gauche et une plaie à la main gauche.

## MOUVAUX

### Le conseil de révision

Pour les jeunes gens nés du 1er juin au 31 décembre 1912, et du 1er janvier au 31 mai 1913, inscrits sur les tableaux de recensement des classes 1932 (2e fraction) et 1933 (1re fraction) et les ajournés des classes 1930 (2e contingent), 1931 (1er et 2e contingents) et 1932 (1er contingent). La séance du conseil de révision aura lieu à la mairie de Tourcoing, le 24 mai 1933, à 8 h. 30 pour la classe 1932/2 et ajournés et à 14 h. 30 pour la classe 1933/1.

Les intéressés recevront en temps une convocation individuelle. Dans le cas où cette pièce ne leur serait pas parvenue trois jours avant la date fixée pour la séance ils devront la réclamer à la mairie.

### Au Conseil municipal

Demain soir vendredi à 20 h., aura lieu la session ordinaire de février.

**LA CONSULTATION DES NOURRISSONS** qui devait avoir lieu aujourd'hui au Pont est supprimée.

— Cet après-midi jeudi, à 15 h., à l'Hospice, docteur Delaille.

## HALLUIN

### Les allocations familiales

L'Union des Syndicats libres d'Halluin nous prie d'insérer ce qui suit:

1° Nous sommes heureux d'apprendre que ce ne sont pas des considérations financières qui ont fait supprimer les allocations familiales aux ouvriers belges du bâtiment qui résident en Belgique. Mais nous regrettons que ce soit par représailles diplomatiques que ces ouvriers ont été victimes de la suppression des allocations familiales. Nous faisons d'ailleurs des efforts pour que les ouvriers français travaillant en Belgique puissent bénéficier des avantages accordés par la loi sur les allocations familiales appliquées chez nos voisins;

2° Nous sommes heureux d'apprendre que la Caisse du bâtiment du Nord a toujours été favorable à la loi sur les allocations familiales. Nous le comprenons d'autant plus que la loi sur les travaux publics autorise les entrepreneurs à majorer officiellement les factures de leurs clients du coût des allocations familiales. Une grande partie des 50 millions de francs dépensés par la Caisse du bâtiment du Nord a donc été payée directement par ceux qui ont fait bâtir des maisons;

3° La Caisse du bâtiment dit qu'elle n'a pas seulement payé des allocations familiales, mais qu'elle a fait des colonies de vacances, des jardins ouvriers, etc... Pour nous, il n'y a actuellement que la question des allocations familiales qui est en cause;

4° C'est bien la Caisse du bâtiment qui, la première dans le Nord, a créé des taux d'allocations familiales inférieurs à ceux du textile. Nous demandons donc à la Caisse du bâtiment si elle se joindra à nous pour demander l'augmentation des taux minima, devant les Commissions départementales.

Nous devons à la vérité d'ajouter que les entrepreneurs de la région d'Halluin, de Comines et de Wervicq payent des allocations familiales à leurs ouvriers belges résidant en Belgique. Pourquoi les autres entrepreneurs ne peuvent-ils pas le faire?

### Le cinquantenaire de « La Lyre Halluinoise »

La Commission remercie vivement les anciens membres de la Lyre qui ont assisté à la réunion générale mardi dernier et qui, spontanément, ont repris leur ancienne place. Cet empressement permet d'envisager la réussite complète de la fête du cinquantenaire.

Plusieurs anciens membres s'étant fait excuser, se trouvant dans l'impossibilité matérielle d'assister à la dernière assemblée, la Commission les invite à bien vouloir participer à la réunion de ce jour, qui a lieu à 19 h. 30, 15, place de l'Eglise.

**L'ENCOURAGEMENT NATIONAL AUX FAMILLES NOMBREUSES.** — Les bénéficiaires de l'encouragement national aux familles nombreuses ayant choisi le mode de paiement mensuel, sont invités à se présenter chez M. le percepteur, rue du Midi, 41, à partir de ce jour, de 9 h. à 12 h. et de 14 à 16 h., munis de leur carte d'identité, en vue de toucher l'allocation de février 1933.

## RONCQ

### Entre cycliste et autocar

Mercredi matin, vers 6 h., un accident s'est produit au hameau dit Pied-de-Bœuf, rue de Tourcoing, à l'angle de la rue de l'abbé Lemire.

Un entrepreneur de transports, M. Joseph Coene, 30 ans, demeurant rue d'Espagne, à Passchendaele, se dirigeait vers Tourcoing, conduisant un autocar dans lequel avaient pris place des ouvriers frontaliers. Sur le trottoir gauche de la route, roulait dans le même sens, un cycliste, M. Fernand Geeves, 29 ans, manœuvre, habitant 3, sentier du Vinage, à Roncq.

Soudain, alors qu'il était parvenu à l'angle de la rue de l'Abbé-Lemire, le cycliste quitta le trottoir pour se diriger, croyant en avoir sans doute le temps, vers la piste cyclable, établie à droite de la route contre la voie du tramway.

Précisément, l'autocar arrivait presque à la hauteur du cycliste. Le conducteur, par une brusque manœuvre à droite essaya d'éviter d'atteindre M. Geeves, sans malheureusement y parvenir. Atteint par l'aile gauche de l'autocar, accroché, l'infortuné qui, fut projeté sur la chaussée, tandis que la voiture allait s'arrêter sur l'accotement, en dehors de la voie ferrée. La bicyclette était complètement hors d'usage.

Relevé par les témoins de l'accident, M. Geeves fut transporté dans une maison voisine, où M. le docteur Béal vint lui donner des soins. Le médecin constata que le blessé portait au genou droit une grave contusion qui entraînera une assez longue incapacité de travail.

Prévenu de l'accident, l'actif commissaire de police de Roncq, se rendit sur les lieux et procéda à une enquête. De celle-ci, il semble résulter que la responsabilité de l'accident ne saurait être imputée au conducteur de l'autocar.

**AVIS AUX CHOMEURS.** — Aujourd'hui jeudi, pointage des chômeurs partiels de 14 h. à 15 h.; des chômeurs complets, de 10 h. à 10 h. 30.

**HARMUN HARMONIE.** — Ce jeudi, répétition à 19 h. 45.

## BONDUES

### Réunion du Conseil municipal

Le Conseil municipal de Bondues a tenu mardi soir, à 19 h., une assemblée ordinaire, sous la présidence de M. Charles Mullez, maire.

Dix-sept conseillers étaient présents.

Après lecture et approbation du procès-verbal de la précédente réunion, l'assemblée passe à l'examen des questions portées à l'ordre du jour:

**La révision des listes électorales.** — Sont délégués à la révision des listes électorales au Conseil de prud'hommes de Tourcoing, M. Carlos Florin, patron; Jules Robart, employé et Jules Flament-Dutilleul, ouvrier; à la révision des listes électorales de la Chambre d'agriculture, M. Henri Crespel-Cutrice; à la révision des listes des électeurs à la Chambre des métiers, MM. Raoul Leplat, artisan ouvrier; Rémy Salembier, artisan patron.

**Crédits complémentaires.** — L'assemblée approuve ensuite un état de crédit complémentaire, s'élevant à 2.383 fr. 81.

**Marché de gré à gré.** — Le Conseil approuve les termes d'un marché de gré à gré pour la fourniture du charbon à la mairie et aux écoles en 1933. Il autorise M. le Maire à passer le marché avec M. Alphonse Allard, de Marcq-en-Barœul.

**Une gratification.** — L'assemblée, sur la proposition qui lui en est faite, accorde une gratification de 235 fr. à Mlle Lagache, préposée à la bascule publique municipale.

**Dépenses imprévues.** — Un état de dépenses imprévues de l'exercice 1932 est approuvé.

**Taxes irrecouvrables.** — Un état de recette, établi par erreur en double, dont le montant est de 256 fr. 22 est porté en non-valeur.

**Pour l'Institut Pasteur.** — Après avoir ouï lecture d'une circulaire de M. le Préfet porte de 431 fr. à 500 fr., la subvention communale à l'Institut Pasteur de Lille.

L'assemblée accorde un avis favorable à une demande de sursis d'incorporation, présentée par M. Paul Delmotte, élève au Petit-Séminaire d'Haubourdin.

Le huis clos a été ensuite prononcé.

La séance s'est terminée à 20 h.

## BOUSBECQUE

**ENLEVEMENT DES ORDURES MENAGERES.** — Il est rappelé aux habitants que les ordures ménagères doivent être obligatoirement déposées dans des poubelles de poids et dimensions maniables; les boîtes métalliques, tessons de bouteilles, débris de verre, seront enlevées séparément une fois par mois, soit le dernier samedi.

## COMINES

**SECTIONS DES MUTILES, REFORMES, ASCENDANTS, VEUVES & ORPHELINS DE GUERRE.** — Les membres disponibles sont invités à assister aux funérailles de M. Alexandre Dupire, ascendant de guerre, qui auront lieu demain vendredi, à 9 h. en l'église paroissiale. Réunion rue Victor-Hugo, à 8 h. 30.

## WERVICQ-SUD

**AMENAGEMENT COMMUNAL.** — La Commission départementale a approuvé deux projets de plan d'alignement, comportant élargissement des chemins ruraux reconnus n° 7 et 8, dénommés Sentier de Bousbecque et Sentier du Moulin.

Les dossiers de ces chemins resteront pendant 15 jours, du 8 mars 1933 au 23 mars 1933 déposés en mairie, où chacun pourra en prendre connaissance aux heures d'ouverture des bureaux, soit de 9 h. à 12 h. et de 14 h. à 17 h.

**PASSAGE DU PERCEPTEUR.** — A la mairie, le vendredi 10 mars de 14 h. à 16 h. pour la perception de contributions, amendes, etc... et pour paiements divers.

**HARMONIE MUNICIPALE.** — Répétition générale au local du cercle musical, vendredi 10 mars à 19 h. 30.

## L'assemblée générale du « Nord-Touriste » aura lieu le 19 mars

C'est le dimanche 19 mars, que le « Nord-Touriste », tiendra son assemblée générale annuelle. Celle-ci aura lieu à 11 h., dans la grande salle du siège central à Roubaix, 42, rue du Maréchal-Foch. Elle sera précédée à 9 h., d'une manifestation du Souvenir au cimetière de Roubaix.

A l'ordre du jour de l'assemblée: Allocution du président; rapport du Comité directeur (situation morale); rapport du trésorier (situation financière); rapport du commissaire de surveillance; renouvellement du Comité directeur (tiers sortant); nomination du commissaire de surveillance pour 1933; questions et propositions diverses; remise des breloques d'honneur.

Il est rappelé que conformément aux statuts il n'est pas envoyé de convocations individuelles pour cette assemblée; le présent avis et ceux parus dans notre bulletin trimestriel en tiennent lieu. Le Comité espère que, comme chaque année, les sociétaires viendront nombreux à cette réunion.

Aux termes de l'article 23 des statuts: « Tout sociétaire qui désire faire une proposition devant être soumise à l'assemblée générale, doit adresser ladite proposition au président du « Nord-Touriste », huit jours au moins avant la réunion de ladite assemblée et par écrit ».

## Accusée d'avoir étranglé son mari à Saint-Martin-lez-Boulogne, une femme est acquittée par la Cour d'assises du Pas-de-Calais

La Cour d'assises de Saint-Omer a jugé, hier, l'affaire d'homicide volontaire de Saint-Martin-lez-Boulogne.

L'accusée est Eugénie Falempin, 38 ans, veuve Fourcroy, journalière. Son mari était un paresseux et un ivrogne, qui ne lui laissait aucun argent pour l'entretien du ménage. Eugénie Fourcroy fut donc obligée d'accepter de se placer comme femme à journée.

Le 2 novembre dernier, Fourcroy rentra dans un tel état d'ivresse que sa femme et ses enfants durent le coucher. Quelques heures plus tard, Fourcroy ressortit et rentra encore plus ivre.

Il fit un grand tapage et proféra des menaces contre les membres de sa famille. C'est alors qu'Eugénie Falempin, ayant peur pour les siens et pour elle-même, l'étrangla avec une ceinture de cuir.

Eugénie Falempin a été acquittée.

## LILLE

### La manifestation de sympathie en l'honneur de M. Chatelet recteur de l'Académie de Lille se déroulera aujourd'hui

Nous avons annoncé que M. de Monzie, ministre de l'Education nationale, présiderait la cérémonie de la remise, à M. le recteur Chatelet, de la rosette d'officier de la Légion d'honneur.

Voici le programme de cette manifestation de sympathie qui se déroulera aujourd'hui jeudi au Grand-Théâtre.

Les allocutions seront prononcées par M. Le Fort, président de la Commission d'organisation, professeur à la Faculté de médecine et de pharmacie, vice-président du Conseil de l'Université M. Gonthier, professeur au lycée Faidherbe de Lille, pour l'enseignement secondaire; M. Tourancheau, professeur à l'Ecole nationale des arts et métiers de Lille, pour l'enseignement technique; M. Bancillon, directeur de l'Ecole normale d'instituteurs d'Arras, pour les écoles normales, les écoles primaires supérieures et les cours complémentaires; M. Machy, instituteur, directeur d'école à Dunkerque, pour l'enseignement primaire élémentaire; M. Gavelle, directeur de l'Ecole des beaux-arts de Lille; M. Mollitor, inspecteur d'Académie à Amiens.

Un concert terminera cette manifestation. Des artistes du Grand-Théâtre y prêteront leur concours et interpréteront un magnifique programme.

### A LA TRIBUNE LILLOISE

#### Les élections allemandes

Demain vendredi, à 21 h., salle du Conservatoire, l'écrivain allemand Dr Friedrich Hirth, docteur de l'Université de Vienne, le biographe de Stresemann, présentera son livre: « Hitler ou le guerrier déchaîné » et ouvrira un débat de grande actualité sur: « Le triomphe électoral d'Hitler est-il un danger pour la paix? La majorité du peuple allemand veut-elle la revanche? Doit-on craindre la restauration des Hohenzollern? Pour assurer la paix, faut-il reviser le Traité de Versailles ou, au contraire, devons-nous en défendre les clauses? Alons-nous vers une nouvelle alliance franco-russe? » Parole au public. Portes à 20 h. 30.

#### Mlle Laure Tessandra et M. André Pernet à Lille

L'annonce du gala des Etudiants et Etudiantes des Facultés catholiques de Lille a suscité un vif intérêt dans toute la région car l'on a gardé un excellent souvenir des galas des années précédentes, et la matinée de dimanche prochain promet de ne leur être en rien inférieure.

M. André Pernet, basse de l'Opéra de Paris, est très connu à Lille où son nom suffit pour assurer le succès d'une représentation. M. Pernet est actuellement à Paris où il se fait applaudir dans « Parsifal ». Il chantera dimanche, à l'« Aula Maxima », des airs de « La Jolie Fille de Perth » et du « Caïd », ainsi que des mélodies parmi lesquelles « Les Berceaux » de Fauré et « Le Vent » de Ch. René.

Mlle Laure Tessandra, mezzo-contralto de l'Opéra de Paris, 1er prix des Conservatoires de Paris et Bruxelles, est de famille lilloise. Elle est allée récemment en Europe centrale y donner une série de représentations de « Samson et Dalila », « Hérodiade » et « Carmen ». Elle revient présentement de Monte-Carlo où elle a été fêtée comme bien peu d'artistes l'ont été sur la scène. Nul doute qu'elle ne remporte un gros succès dimanche dans « La Procession » de C. Franck, « Les Lettres » de Werther et « Habanera » de Carmen.

Les autres parties du programme si intéressant et si varié de ce gala méritent que nous y revenons dans un prochain numéro.

Rappelons que la location a lieu ce jeudi 9 et vendredi et samedi, de 10 à 12 h. et de 14 à 17 h., à la Faculté de Droit, 60, boulevard Vauban. Prix des places: 20, 15, 10 et 5 fr. Des cartes sont en vente dans les magasins où sont apposées les affiches. On peut également s'en procurer soit au concierge de la Faculté de Droit, soit en écrivant à M. Gaston Robart, 125, rue Meurein, à Lille.

#### A l'Ecole des Sciences sociales et politiques

Nous rappelons que c'est ce soir, jeudi, à 20 h. 15, en la salle des Actes des Facultés catholiques, 50, boulevard Vauban, que Mgr Camille Roy, recteur à l'Université de Québec, viendra donner sa conférence sur: « Nos raisons canadiennes de rester Français. »

## Les Anciens de la Rhénanie se rendront le dimanche 12 mars à Flers-Bourg, sur la tombe du lieutenant Colpin tué dans la Ruhr, en 1923

Le dimanche 12 mars, au cimetière de Flers-lez-Lille, les membres de la Fédération des Anciens de la Rhénanie et de la Ruhr déposeront une palme sur la tombe du lieutenant Pierre Colpin, du 17me bataillon de Chasseurs alpins, chevalier de la Légion d'honneur, tué à Buër (Ruhr), le 10 mars 1923.

Départ de Lille, tramway de Leers, place des Buisses, à 10 h. 30; rendez-vous à Flers-Bourg, 14, Grand'Route, à 10 h. 30.

Le même jour, assemblée générale des sections du Nord à la F. A. R. R. à Lille. Repas en commun, à 13 h., au « Coq Hardi ». Assemblée à 15 h., au café Français.

Le Riz "DRAPEAUX" EST VRAIMENT BON

## NORD

### Un incident au tribunal correctionnel de Cambrai

Mercredi matin, pendant l'audience du tribunal correctionnel de Cambrai, comparaissait le nommé Dominique Haive, originaire d'Ernemont (Seine-Inférieure), sous l'inculpation de vol de bicyclette et infraction à une interdiction de séjour.

De ce fait, ce repris de justice fut condamné à huit mois et à quatre mois de prison et à la relégation.

Au prononcé du jugement, le condamné injuria copieusement le tribunal et le ministère public, puis fit le geste de lancer son sabot vers les juges. Un gendarme l'empêcha de lancer ce projectile.

Aussitôt le tribunal le condamna, pour ce dernier acte, à deux ans d'emprisonnement.

### Deux réservistes causent du scandale à Dunkerque

Lundi soir, un réserviste venu pour faire une période, Marcel Roche, originaire de Bourbourg-Campagne, mais demeurant à Paris, ayant bu plus que de raison, frappa un agent qui l'invitait au calme.

Le sergent-chef Vincent et la garde du 110e intervinrent et furent insultés par un deuxième réserviste, Yves Salomé, demeurant 105, rue Lamartine, à Saint-André.

Tous deux ont été conduits devant le Tribunal des flagrants délits, qui a ordonné un mandat de dépôt en attendant la comparution devant le Tribunal correctionnel.

### Un lapin phénomène à Orchies

M. Eugène Demarcq-Bleunes possède une lapine qui vient de mettre bas un lapereau vraiment extraordinaire, qui n'a malheureusement pas vécu. La tête du lapereau comportait une troisième oreille entre les épaules, deux pattes de devant supplémentaires placées sur le dos; le corps se terminait par deux arrière-trains complets, placés en V, l'un est sensiblement plus grand que l'autre.

Tous les autres lapereaux de la nichée sont normaux.

ECZEMAS — PELADES
Plaies Varqueuses Crottes Infectées - Acné Boutons Rougeurs Herpès Démangeaisons Psoriasis Eczémas, sont rapidement guéris par le TRAITEMENT J.-M. LARCADE, Pharmacien-Spécialiste, à TARBES (Hes-Pyrén.). (Envoi gratuit d'une importante brochure).

## SOMME

### Un maçon fait une chute de sept mètres à Asnières

M. Charles Legris, 45 ans, maçon, se trouvait sur un échafaudage à une hauteur de sept mètres, quand une planche bascula et projeta le malheureux dans le vide. M. Legris fut relevé très gravement blessé et transporté à l'Hôtel-Dieu.

### Un motocycliste est trouvé grièvement blessé à Quesnoy-sur-Airaines

On a découvert sans connaissance sur la route d'Amiens à Eu, un motocycliste, M. Pierre Dehesdin, 56 ans, journalier à l'Hôtel-Dieu d'Abbeville. Des soins lui furent donnés et le blessé fut transporté à l'Hospice d'Airaines, où on n'a pu encore l'interroger. On suppose que c'est à la suite d'un dérapage de sa machine qu'il aura été projeté sur le sol.

### Un jeune homme poignarde l'ami de sa mère près de Péronne

Depuis plusieurs années, Aimé Bedert, âgé de 31 ans, vit maritalement avec Mme Briet, couturière à Flamicourt, près de Péronne, et mère d'un enfant de 15 ans, le jeune Paul.

Bedert est un ivrogne invétéré et les querelles étaient fréquentes et les coups terminaient généralement les disputes dans le foyer ménage.

Une nouvelle dispute mit mardi les deux amis aux prises au sujet de la paie de Bedert, que Mme Briet estimait insuffisante. Bedert, qui était ivre, frappa son amie et tenta de l'étrangler. Le jeune Paul Briet, qui s'était levé en hâte, s'arma d'un couteau et pour sauver sa mère, poignarda Bedert dans le dos. Il alla ensuite se constituer prisonnier à la gendarmerie.

La blessure de l'ivrogne n'était pas extrêmement grave et le jeune Briet a été, en raison de son jeune âge, laissé en liberté provisoire.

POUR VOTRE PROCHAIN RESSEMELAGE EXIGEZ TALONS ET SEMELLES EN COMPOST...
WOOD-MILNE FABRICATION FRANÇAISE
PAS PLUS CHER DURÉE TRIPLE

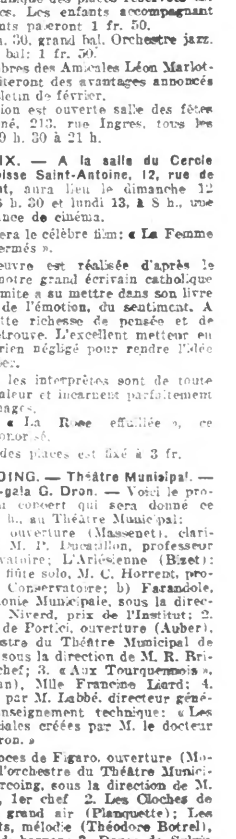
Dès aujourd'hui
Dès que vos reins sont douloureux, adressez-vous aux Pilules Foster. Ne perdez pas un temps précieux dans des essais coûteux et sans action sur la vraie cause de vos maux. Si les reins faibl